L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 2 FEVRIER 1888

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 4 février
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 11 fév
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 18 février.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) .... $80 et $100
Deuxième classe $60
Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 8 février, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager.

partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:

Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix .... $1 00.
Excursion ....

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
No. 47 rue Carondelet.

18 oct.—

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus courte et la plus rapide entre la Nlle Orléans et Meridian, St. Louis; Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les localités à l'Est et au Nord. De la Nouvelle Orléans à Cincinnati, 25 heures et demie seulement.

ALLANT AU NORD.

		No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép.	Nlle-Orléans	5:00 p. m.	10:00 p. m.
Arr.	Meridian	10:20 p. m.	5:00 a. m.
Arr.	St. Louis		7:20 a. m.
Arr.	Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:50 a. m.
Arr.	Birmingham	3:20 a. m.	12:05 p. m.
Arr.	Attalla	5:25 a. m.	2:30 p. m.
Arr.	Chattanooga	8:30 a. m.	6:40 p. m.
Arr.	Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr.	Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

VENANT DANS LE SUD.

		No 1, Limited.	No 5, fast line.
Dép.	Cincinnati	7.55 a. m.	8:00 p. m.
Dép.	Lexington	10:55 a. m.	11:05 p. m.
Dép.	Junction City	11:25 a. m.	12:20 a. m.
Dép.	Chattanooga	6:00 p. m.	8:20 a. m.
Dép.	Attalla	9:00 p. m.	1:00 p. m.
Dép.	Birmingham	11:10 p. m.	3:30 p. m.
Dép.	Tuscaloosa	12:48 a. m.	5:45 p. m.
Dép.	St. Louis		9:00 p. m.
Dép.	Meridian	4:00 a. m.	10:55 p. m.
Arr.	Nlle-Orléans	9:30 a. m.	6:15 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets,
34 rue St-Charles.

1er janv—4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 ...... 9 00 A. M.	No 2 ...... 5:00 P. M.
No 3 ...... 6 25 P. M.	No 4 ...... 7:00 A. M.
No 5 ...... 10 00 A. M.	No 6 ...... 3:45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée ...... 8:40 P. M. | Départ ...... 8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C. à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily ...... 7:15 am	Atlantic Express, daily ...... 8:10 pm
San Antonio Ex-press, daily ...7:20 pm	New Orleans, Ex-press, daily ..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du Texas. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

17 mai—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	THEO. BRIERRE,
JULES TUYES,	W. C. C. CLAIBORNE JR.
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurance

FACTORS & TRADERS,

No 49 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, 11 janvier 1888.

Comme commissaires choisis par le Conseil de Direction de la compagnie d'assurances "Factors & Traders," nous annonçons que nous avons transféré toutes nos polices d'assurance contre les risques d'incendie à la Compagnie d'assurances German-American de New York, une corporation solide et digne de confiance que nous recommandons à tous nos anciens clients.

R. M. WALMSLEY, JULES A. BLANC, ED. A. PALFREY,
Commissaires.

German American Insurance Company de New York.

ACTIF EN JANVIER 1887.

Valeur au pair.		Cotes du marché
$2,170,000	Bons du gouvernement des Etats-Unis	$2,710,025
1,460,000	Bons de chemins de fer	1,664,600
125 000	Du capital du New York et Harlem Railway, 2,500 actions	275,000
50,000	Du capital du Morris et Essex Railway, 1,000 actions	70,000
50,000	Du capital du Chicago, Rock Island & Pacific Railroad, 500 actions	63,500
50,000	Du capital du Illinois Central Railway, 500 actions	66,500
2,000	Du capital du Chicago, Burlington & Quincy Railway, 20 actions	2,540
25,000	Etat du Missouri Funding Bonds 6 0/0	28,000
25,000	Ville d'Atlanta, bons 4 1/2 0/0	25,500
$3,957,000	Comptant dans des banques $64 330 28	
	Comptant dans les coffres du bureau 5,290 44	
	Argent entre les mains des directeurs 4,302 85	
	Reliquat entre les mains d'agent 86,400 47	
	Primes non perçues par le bureau principal 81,409 74	
	Intérêt accru 875 00	242,608 78
		$5,148,273 78

Passif.

Fonds capital	$1,000,000 00	
Réserve des réassurance	1,607,463 23	
Pertes réglées et non réglées	178,810 23	
Commissions et autres obligations	20,352 43	2,806,625 89
Surplus net		$2,341,647 89
Total		$5,148,273 78

Le soussigné annonce que désormais il représentera ici la compagnie et sollicite respectueusement une continuation du patronage de ses amis. Pour le moment son bureau sera au local de la compagnie d'assurances Factors & Traders. La compagnie d'assurances German-American de New York est une des plus solides du pays et est dès à présent responsable jusqu'à leur échéance, des polices émises par la compagnie Factors & Traders.

ED. A. PALFREY,

15 jan—1m—Dim Mar Jeu.

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues

Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes		$348 039 43	
A ajouter: Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77	
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20

Déductions et dépenses:

Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92	
Primes remboursées et cancellations		58,465 53	
Réassurances		15,053 25	
Courtage et commissions		3,132 92	
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78		
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.

JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,432 80
Billets à ordre pour primes, non dus	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,825 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN E. HANNA,	JOHN T. GIBBONS,	JOHN HENDERSON Jr.,
GEO. McCLOSKEY,	WM HART,	AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK,	JOHN McINTY,	EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT,	SAMUEL R. CAREY,	EMILE GAUCHE.
	THOS. SMITH.	

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président; M. EMILE GAUCHE, vice-président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

19 jan—1m

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE,

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.

Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '87—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 1 nov—

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING, FLEURISTE.

379 ...... RUE DECATUR 379
21 avril—1 an Près le Marché Français

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL,

PRO BONO PUBLICO.

EDIT CLXXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien aimés sujets de la Nouvelle-Orléans la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE 14ème JOUR DE FÉVRIER, 1888.

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin nous ordonnons et décrétons, que:

I. Toutes les lignes de transports dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisé et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne nous adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien-aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Sa Majesté souhaite une bonne et heureuse année, à tous les résidents de sa ville bien-aimée, et exprime le désir que la Paix et l'Harmonie y règnent, et que la santé et la prospérité soit avec eux.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il fit beau temps pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous viendront de l'étranger puissent se livrer aux joies de l'époque.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans notre joyeux Palais des Arts en notre ville des Fleurs, le 1er jour de Décembre 1887, et la Cent Quinzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX.

Contresigné: BATHURST.
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 31 Décembre 1887.

Toutes les communications officielles devront être adressées à
BATHURST.
Lock Box 3239, Nlle-Orléans, Lne.
1 janv—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$357,297 54
Sur les risques de rivière		7,534 82
Sur les risques de mer		7,718 19
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443 392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474 243 29
A déduire: Pertes payées—Sur les risques d'incendie	$ 164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
	$171,590 02	
Primes remboursées, cancellations et commissions	94,665 28	
Réassurances	60,215 50	
Taxes et licences	4,434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	84,067 11	
Total des dépenses		$334,972 09
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent, des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,518 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.

M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président
J. H. OGLESBY .... Vice Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Delery,	S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice
D. R. Calder.	

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 jui 87 —1an

Pianos, instruments à musique.—La maison Philippe Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres étrangers et américains, et les vend à des conditions très acceptables.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 116 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

R. P. Randall,

54 and 56 Baronne St.

Carriages & Harness, Boys' Bicycles, Girls' Tricycles, Baby Carriages.

PROMULGATION

—DES—

Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptés par l'Assemblée Générale en 1884 et 1886.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau du Secrétaire d'Etat.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Constitution, publication est ici faite et soumise aux électeurs qualifiés de l'Etat de la Louisiane des amendements proposés à la Constitution de l'Etat et qui ont été votés par les deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à une session régulière, tenue en la ville de Baton Rouge, dans les années 1884 et 1886, la Constitution exigeant que la dite publication soit faite pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat pendant les trois mois précédant immédiatement l'élection générale des représentants.

Les amendements ci dessus sont énoncés dans la loi No 43 et la résolution conjointe No 117 de la session régulière de 1884, et dans les résolutions conjointes Nos 28, 75, 88 et 92 de la session régulière de 1886, lesquels sont ci après publiés officiellement pour l'information des électeurs qualifiés de cet Etat. Ils seront soumis à l'approbation ou au rejet de ces derniers, à la prochaine élection générale qui sera tenue mardi, 17 avril 1888 (le mardi suivant immédiatement le troisième lundi du dit mois), de telle manière et dans une telle forme que les électeurs qualifiés pourront voter pour ou contre chaque amendement séparément. Si une majorité des électeurs qualifiés votant à la dite élection, approuve et ratifie tous les amendements proposés ou quelques uns seulement le dit amendement ou les dits amendements proposés, ou l'un ou quelques uns d'eux, ainsi approuvés et ratifiés deviendront partie de la Constitution de cet Etat.

Loi No. 43 de la Session régulière de 1884.
Amendement No. 1.

RELATIF A L'UNIVERSITÉ TULANE.

Les termes de la loi No. 43 de la Session régulière de 1884, adoptée à la session de la législature, en l'année 1884, sont par le présent ratifiés et approuvés; et toutes les dispositions de la constitution de 1879 qui y sont contraires ou qui en préviendraient l'adoption sont par le présent abrogés, en tant qu'il s'agit de l'application de la dite loi.

Résolution conjointe No. 112 de la Session régulière de 1884.
Amendement No. 2.

"L'Assemblée Générale pourra diviser l'Etat en leviées de district et pourvoir à la nomination ou à l'élection de commissaires de levées dans les dits districts, lesquels, conformément à la manière prescrite par la loi, seront chargés de la surveillance, de la construction de la réparation et de l'entretien des levées dans les dits districts. Ces commissaires des levées auront le droit de prélever une taxe qui n'excédera pas dix mills sur les propriétés imposables situées dans les parties alluviables de chaque district exposé à l'inondation.

Il est bien entendu que, dans le cas où il serait nécessaire de se procurer des fonds additionnels pour construire, entretenir, conserver ou réparer les levées protégeant les terres d'un district, le taux de la taxe limité par la présente [illegible] pourra être augmenté, après que la proposition d'augmentation et l'objet pour lequel la dite proposition est proposée aura été soumis à un vote des contribuables du district, en aux ayant droit des dites contribuables, soit qu'ils résident ou ne résident pas sur les propriétés situées dans le district alluvial du district exposé à l'inondation, et un vote de la majorité de ces contribuables, en nombre et en valeur, se seront prononcés à la dite élection pour la dite augmentation."

Résolution conjointe No 28 de la session régulière de 1886.
Amendement No 3.

"Dans les districts composés d'une paroisse il n'y aura pas de cour au-delà des termes de la cour de district chaque année.

"Dans tous les autres districts, il y aura dans chaque paroisse quatre termes au moins de la cour de district, chaque année, excepté dans les paroisses de Cameron, de Franklin et de Vernon où il n'y aura que deux termes de la cour de district chaque année.

"Jusqu'à ce que la loi y pourvoie, les termes de la cour de district dans chaque paroisse seront fixés par un règlement de la dite cour, et ils ne seront pas changés sans trente jours au moins d'avis préalable publié dans un journal.

"Il y aura dans chaque paroisse deux termes de jury au moins, chaque année, avec un grand jury, excepté dans les paroisses de Cameron, Franklin et Vernon où il n'y aura qu'un terme de jury, chaque année, avec un grand jury.

"Aux autres termes de jury, l'Assemblée Générale pourvoiera pour des jurys spéciaux quand la nécessité s'en présentera pour le jugement des affaires criminelles."

Résolution conjointe No 75 de la session régulière de 1886.
Amendement No 4.

Article 180.—"Le Canal du Nouveau Bassin et le chemin coquillé, ainsi que leurs dépendances, ne seront ni affermés ni aliénés."

Résolution conjointe No 88 de la session régulière de 1886.
Amendement No 5.

"Dans le cas de mort du lieutenant-gouverneur ou quand sa place deviendra vacante par suite de toute autre cause, le président par intérim du Sénat la remplira: il en exercera tous les devoirs et recevra le traitement attribué au lieutenant-gouverneur."

Résolution conjointe No 92 de la session régulière de 1886.
Amendement No 6.

Article 207.—Les propriétés suivantes, et nulle autre, sont exemptées de l'impôt, savoir: Toutes les propriétés publiques tous les édifices dédiés au culte, tous les lieux affectés aux inhumations, toutes les institutions de charité, tous les bâtiments et tous les biens à l'usage exclusif des collèges et des écoles, les biens fonds et les biens-meubles des bibliothèques publiques, les biens-fonds et les biens-meubles des associations littéraires à l'usage des bibliothèques publiques, les livres et instruments de physique, ainsi que les tableaux et les statues d'une compagnie ou d'une association exposés dans une salle publique. Il est bien entendu que les biens ainsi exemptés de l'impôt ne seront pas employés ou loués dans un but de profit ou de revenu personnel ou collectif. Seront ainsi exemptés de l'impôt les meubles meublant jusqu'à concurrence de $500. Seront également exemptés de l'impôt, pendant vingt ans à partir de l'adoption de la Constitution de 1879, les capitaux, les machines et autres objets employés dans la fabrication de matières textiles, de cuirs, chaussures, harnais, sellerie, chapeaux, farine, machines, instruments d'agriculture, glace, engrais, produits chimiques, meubles et autres articles en bois, en marbre ou en pierre, savon, fournitures de bureau, encre, papier, navires (construction) et chocolat. Il est bien entendu que chaque fabrique ainsi exemptée de l'impôt devra employer au moins cinq ouvriers."

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai attaché le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 13e jour de janvier A. D., 1888.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

19 jan—3m

INJECTION AU

MATICO

DE GRIMAULT & Cie

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

Quinine de Pelletier

ou des 3 Cachets

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule, de la grosseur d'un pois, porte le nom de PELLETIER, agit plus vite que les pilules et dragées, et s'avale plus facilement que les cachets.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 1er février 1888.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$9,357 751 00	$1,016,789 00
Même temps la semaine dernière	8,266,924 00	843,500 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75	
Pièces de 5 francs	80	
Pièces de 20 francs	$3,80	3,90
Souverains	4,86	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50	
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines		19,40
Or de l'Amérique du Sud		80c par pes
20 marcs prussiens	4,60	4 75
Or de la Californie		7 8 0/0 est
Or américain, poids léger	95	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande, abondant et facile.

Prêts sur demande: aux banques 4 à 6 pour cent; en dehors des banques, 4 à 6 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit: Papier de commerce exceptionnel. 7 pour cent

A1 8
Prêts sur garanties collatérales .... 5 à 6
Hypothèques A1 .... 7 à 8

New York—Taux de l'argent, 2½ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3. consols à 102 11|16, argent en lingots 44⅛; U. S. 4's 129⅞.
Paris—Rentes, 81,70.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 94⅝ 94⅞
LE STERLING est facile.
Connaissement de navire A1 clear 482½ 483¼
Traites de banques 486
Les FRANCS sont faciles.
France de commerce 5,23⅛
Traites de banques 5,18¾

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce à 50c de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des cheques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

5 actions du Crescent City RR.	70¼
9 actions du Merchants Ins. Co	56¼
11 do do	56
20 actions N O Ins Ass	13½
$20,000 Louisiana 4's	93¼
1,500 do (Small)	90½

Entre les appels de 11 a. m et de 2 p. m.

15 actions Merchants Mutual Ins. Co	56
26 do do	56
$10,000 Louisiana 4's	93⅛
3,000 do	93⅛
5,000 do	93⅛
10,000 do	93⅛
5,000 Louisiana 4's (B February)	93⅛
5,000 Louisiana 4's	93⅛
50 actions du People's Bank	62½

Appel de 2 P. M.

10 actions Crescent City RR Co	70¾
$15,000 Louisiana 4's	93⅛
15,000 do	93¼
10,000 do	93⅛
15,000 Louisiana 4's (B February)	93⅛
$4,500 Bons à prime	133⅛
5,000 do	133⅛

Après l'appel de 2 p. m.

$15,000 Louisiana 4's 93

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demandé
Bank of Commerce	10	10	10½
Canal & Banking Co	100	140¼	
Citizens		64	66
Germania National	100	152	160
Germania Savings	100		
Hibernia National	100	150	158
Louisiana National	100	146	155
Metro. Loan & Savings	100	113	119
Mutual National	100	124	130
N O National	100	270	
People's	50	62	64
State National	100	105	109
Union National	100	108	
Whitney National	100	153	

Compagnies d'assurance.

Crescent Ins	100		34
Factors and Traders Ins	100	43	50½
Firemen's	50	53	60½
Germania Ins Co	100		116¼
Hibernia Ins	100	65	80
Home Ins	100	73	
Hope Ins	100		
Lafayette	100	67½	
Merchants Mutual	100	55	57½
Mechanics' and Traders	100	106	111
N Orleans Ins Ass	30	14¾	15
N Orleans Ins Co	20	20½	22¼
People's Ins	25		
Sun Mutual Insurance	100	113	130
Southern Ins Co	100	85	90
Teutonia	100	117¼	120¼

Chemins de fer urbains.

Carrollton	100	80¼	81
Crescent City	100	70½	71¼
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	102	103¼
Orleans	50	54½	65
St-Charles Street	50	69	70½

Actions diverses.

Bienville Oil Works Co	100		
O C Slaughterhouse	50	30	31
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		
Consumers' Ice Co	100	85	
Louisiana Ice Man Co	50	11½	15½
La State Lottery Co	100		
La Oil Co	100		
Metairie Cimetry Ass	100		
N O Gas Light Co	100	84	85
N O Waterworks Co	100	67½	68¼
Planters' Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	60	38	40
Southwestern Brush Electric Light Co	100		
Louisiana Electric L't Co	100	55	65
Jockey Club			

Bons d'Etat.

Louisiana 4 s	92⅞	93
— Three (Baby bonds)	50	54

Bons de ville.

Premiums	133¼	133½
Premium drawn number		
Privilege on Premiums		
Consolidated 6's		112½
— Crossman		
Consolidated Extended	109½	112½
— Crossman		
Extended 6's		
— Railroad	109	
— Waterworks		
— Park		
City 6 0/0 certificates	104¾	106
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	105	105½
City 5	97½	98¾
City 7's old	113¼	116
— new	112½	115½
— gold		

Bons divers.

Cotton Exchange Stock		
Produce Exchange Stock		
Stock Exchange Stock		
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		
U S 4 0/0		
Canal & C'nl'b. St RR mort		
C., St. L. & N. O. R. R. Co		
Jackson RR 24 mort. coup		
Jackson RR 24 mort. debt		
Morgan's L & T 1st gold mort		
N O Pacific RR 1st gold mort		
St-Charles Hotel Co mort		
Crescent City 1st		
— new	105¼	110
N O City RR Co mort	117	123
St-Charles St RR mort	117	
N O Waterworks Co mort	114½	
La Ice Mfg Co mort	101	
Levee S. Cotton Press mort		
La Electric L. 1st mort		

Certificats et Warrants.

State Warrants Ordin. 1884		
State Warrants Ordin. 1885		
do do 1886		
do do 1887		
Police Cts		
School Cts		
City Scrip, old		90
— new		
Jan. In. Cts, on State Consols		
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		
Unpaid State Coupons No 13 (Janv. 1 1880)		
Unpaid State Coupons prior to No 12		
Unpaid City Coupons		
Half paid Coupons		
State School Warrants		

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
4 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Orleans Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,500 balles, comprenant 200 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, ----- balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	8	8	8
Ordinary	8⅛	8⅛	8⅛
Good Ordinary	9⅛	9⅛	9⅛
Low Middling	9 9|16	9 9|16	9 9|16
Middling	9⅞	9⅞	9⅞
Good middling	10¼	10¼	10¼
Middling Fair	10⅝	10⅝	10⅝
Fair	11⅛	11⅛	11⅛

FUTURS.

Stables.

Février 9.8 à 9.90; mars 9.97 à 9.98; avril 10.05 à 10.06; mai 10.15 à 10.16; juin 10.25 à 10.26; juillet 10.35 à 10.36; août 10.29 à 10.30; septembre 9.89 à 9.91; octobre 9.55 à 9.57; novembre 9.43 à 9.45; décembre 9.44 à 9.46.

Les ventes comprennent 27,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅞; à Galveston à 10; à Mobile à 9⅞; à Savannah à 9⅞; à Charleston à 10; à Wilmington 10 1|16; à Norfolk à 10 1|16; à Baltimore 10⅛ à 10⅜; à New York 10 11|16; à Boston à 10⅞; à Philadelphie à 10⅞; à Memphis 9 13|16, à Augusta 10.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.
Cotes: Middling Uplands 10 11|16; Middling Gulf 10 13|16.

FUTURS.

Inactifs mais stables.

Février 10.56 à 10.57; mars 10.66 à 10.67; avril 10.71 à 10.72; mai 10.77 à 10.78; juin 10.84 à 10.85; juillet 10.87 à 10.88; août 10.89 à 10.90; septembre 10.41 à 10.42; octobre 10.08 à 10.09; novembre 9.93 à 9.95; décembre 9.93 à 9.95.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1 396,539 balles; même temps l'année dernière, 1,403,170 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,536,440 balles; même temps l'année dernière, 4,422,587 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 915,875 balles; même temps l'année dernière, 961,671 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,050,911 balles; même temps l'année dernière, 3,070,242 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 372,794 balles, même temps l'année dernière, 375,583 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 914,612 balles; même temps, l'année dernière 918,061 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Plat et irrégulier.

Cotes—5 9|16d pour le Middling Uplands et 5⅝d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.—Stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.

Cotes—68 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 68 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 224 barils et 1090 boucauts de sucre et 284 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Actif.

Choice	5 11|16
Strictly prime	5
Prime	4⅞ à 4 15|16
Fully fair	4⅝ à 4 13|16
Good fair	4 11|16 à 4⅝
Fair	
Good common	4⅛ à 4 9|16
Common	4⅜ à 4 7|16
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	
Off granulated	
Choice white	5⅝ à 6 7|16
Off white	5⅝ à 6 5|16
Gray or white	5⅝ à 6
Fancy yellow clarified	
Choice yellow clarified	5 13|16 à 5 15|16
Prime yellow	5⅝ à 5⅞
Off yellow	5 5 11|16
Seconds	4⅜ à 5¼

MELASSE—Open kettle inactif.

Fancy		
Choice	33	à 35
Strict prime	30	à 32
Good prime	26	à 27
Prime	21	à 23
Good fair	19	à 20
Fair	18	à 19
Good Common	15	à 18
Common	15	à 16
Inferior		Nominal

CENTRIFUGAL—Ferme.

Fancy		
Choice		
Strictly prime	20	à 21
Good prime	18	à 19
Prime	18	à 19
Good fair	17	à 18
Fair	17	à 18
Good common	15	à 16
Common	15	à 16
Inferior	15	à 16

SIROP—— à ——

FERMENTING MOLASSES—4 à 7c. off.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ÉCALÉ—Calme et ferme.

Head	5¾ à 6
Prime	5½ à 5⅝
Good	5¼ à 5⅜
Fair	5 à 5⅛
Ordinary	4¾ à 4⅞
Common	4½ à 4⅝
No 2	2½ à 4

RIZ BRUT—Calme et ferme.
$4 25 à 5 00 le sac.
SEMENCE DE RIZ—$6 00 à 7 00.
RIZ POLI—Par ton, $17 00 à 18 00.
SON—Par ton, $15 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ¼ à ½c de plus.)

FARINES

A LA BOURSE.

Cotes officielle de la Bourse:

FARINE—Calme et stable.

Extra fancy $4 25; Fancy à $3 85 à 4 00 le baril; choix $3 45 à 3 60.

FARINE DE MAIS—$2 80 à 2 85.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patente à $5 00 le baril; extra fancy à $4 50; fancy $4 10 à 4 20; choix $3 70 à 3 80; Minnesota flour, bakers $4 50, patente $5 15 à 5 25.

FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.

CREAM MEAL—Choice $3 75 à 3 80.
GRITS—Choice $3 75.
HOMINY—$3 85 à 3 90 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 15; fine $6 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 64 à 65 pour le blanc, à 64 pour le mêlé et — à 65 pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 40 à 41; du Texas 48 à 50.

SON—$1 07½ à 1 12½.

FOIN—Prime $19,00 à 20,00; Choice $21,00 à 22,00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants; mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 5½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Cotes officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes.

MESS PORK—$15 25.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules, 6 20 à 6 25; short clear sides 8⅛; short rib sides 8; long clear 8.

BACON—Epaules à 7⅛; short rib sides 8⅞ à 9; long clear sides 8⅞; short clear sides 9.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7⅛.

JAMBON—11½ à 12.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅛c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $12 50 à 14 50; pig pork $7 00 à 7 25 le demi-baril; $13 50 à 14 00 le baril; extra prime and rumped pork $12 25 à 13 50. Plain or canvassed shoulders 7⅛ à 8. Boston cut shoulders fancy, small, 8 à 8¼; pic-nic 8 à 8¼; S. C. breakfast bacon 11¼ à 11¾; choice to fancy s.c. hams 12 à 12½.

BŒUF—Jobbing Extra plate beef à $9 00 à 9 25; plate beef à $8 50 en baril; extra plat $5 00 en demi-baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $7 00 à 7 50 le baril. New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 19 à 19¼; good 18¾ à 19; fair 18 à 18¼; ordinary 17¼ à 17¾; common 16¾ à 17 la livre.

THE—Extra Formose, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 33 à 35; extra firsts 29 à 31; firsts 25 à 27; seconds — à —; Western Dairy—Extra 20 à 21c, extra firsts 18 à 19; first — à —; common 12 à 15. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York cream, fancy, 13¼; Western cheddars full cream, à 12; Western twins, full cream, fancy, à 12½; Ohio flats, fancy full cream, à 12⅜; Ohio flats, best skims choice 7 à 8; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅛c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 8½ à 9¼c la livre.

AMIDON—2¾ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre.

DU PAYS—Oranges de la Floride $2 50 à 3 50 la boîte; Pommes $2 50 à 4 00 le baril; pacanes de la Louisiane 14 à 18c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes séchées, fancy new crop, 4½ à 5c; sliced 6; evaporated 14; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte. Capecod Cranberries $11 00. New York do $10 50.

ETRANGERS — Oranges de la Jamaïque — à —; Oranges impériales $4 00 la boîte, oranges de Palerme $3 00 à 3 50, oranges de Messine $3 00 à 3 50, oranges de la Havane $— à —; Citrons de Messine $2 75 à 3 50, Citrons de Palerme $2 75 à 3 50; Raisins de Malaga, heavy weight bbls, $6 50; light weight bbls $6 00; kegs $3 50 à —. Malaga London Layers par boîte $2 75; par demi-boîte $1 65, par quart de boîte 90c; Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dattes 5½c la livre; Dates pesanes 7 c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currants 7 à 8c la livre. Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la livre; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17½c; Noix de coco $37 50 le 1000 à 4½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton, ici $12 00; tourteaux $21 00 à 21 50 par long ton shipside; farine de graine de coton, jobbing au dépôt $20 00 par short ton, et pour livraison de la cote, dépôt et chemin de fer $20 50 à 22 00. Huile de coton crue 32 à — le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands demandent 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre pour lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 75 à 3 25.

PATATES DOUCES—80c à $1 00.

OIGNONS—De l'Ouest $3 50 à 4 00.

AIL—Italien 5 à 6c.

CHOUX—$3 00 à 3 50 par crate.

CHOUCROUTE—De l'Ouest, good $12 00; common $5 00 à 7 00.

HARICOTS — Choice Northern — à —; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4¾; western white kidney 5c; pois verts 2½; cowpeas, clays $1 20 à 1 25; mixed $1 00.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 60 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $7 00 à 12 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $8 00 à 10 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 15 à 16 c ceux de la Louisiane 15 à 16

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE— Burry 9 à 12c la livre; Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 5c; steer et peaux de vaches 30; à 70 livres 4c; kips, 14 à 30 livres, 6c; peaux de veau 40c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4½; dry flint 9½; dry salted 7c la livre; damaged green hides 4c; damaged dry 1c.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 15 à 25c. pièce; raccoons 30c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE — Mêlée 1½c la livre; grise 1c; noire 2½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55 la livre; commun 10 à 15c.

CORNES—Cornes de boeufs, prime, à 5c pièce; cornes de vaches — à 5c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 4 à 6⅛; Leaf 7 à 12c. Cutting and Burley sorts 10 à 14; Leaf 13 à 15.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 10½ à 11⅛ 10; the medium 53 à 63c. Bright dollars and common 11 inch à 5 et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 40c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit, au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril; $2 00 à — le demi baril. Résine—D E et F $1 05, G $1 10, H $1 10; I 1 20; K $1 40; M $1 60; N $1 70; W $ — Essence de térébenthine 37¼ à —, jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7c la yard; 2 livres 7½ à 7¾; 2¼ livres, 8¼ à 9c; balling twine 10c. la livre.

COTTON TIES—$1 05 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 le ton; laiteaux 45c; steamers $4 00 la tonne, en gros 38c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c; Cahaba 55c le baril pour familles; Montevallo 60c, le baril pour familles; charbon, Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 le ton

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 28	2 35
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 35	2 75
Pomme	2 35	2 75
COGNAC—Importé—1882, le gallon		4 80
1878		5 50
1875		5 75
1870		6 50
1865		7 40
1860		8 00
1848		12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882		5 50
1870		7 00
1864		9 00
1848		10 25
Bisquet, Dubouche & Co, Cognac 1878		4 50
1870		5 50
1848		9 00
WHISKY—Rectifié de Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05	1 15
Ouest	1 10	1 25
Bourbon	1 25	5 50
Seigle	1 50	5 50
Ecosse, importé	4 00	4 50
Irlande, importé	4 00	4 50
Duffy's malt whisky, par caisse		9 00
par gallon		3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15	1 15
Hollande, par gallon	2 75	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50	9 00
Holland par caisse	7 25	7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	32	45
Zinfandel No 1, le gallon	60	75
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00	75 00
Clarets fins, le baril	90 00	175 00
Médoc, la caisse		5 00
St-Julien, la caisse		6 00
Margaux, la caisse		7 50
Pontet Canet, la caisse		10 00
Larose, la caisse		14 00
Léoville, la caisse		14 00
Château Laffitte, la caisse		28 00
Ordinaire, la caisse	3 00	3 50
Château Dillon, par cask		125 00
Blanquefort, par cask		105 00
Château Dillon, par caisse		7 50
VINS BLANCS—California, le baril	55	75
Importé de famille, la barrique	65 00	80 00
Importé fin, la barrique	90 00	175 00
Graves, la caisse		6 00
Sauternes, la caisse		6 50
Haut Sauternes, la caisse		10 00
Latour Blanche, la caisse		18 00
Château Yquem, la caisse	20 00	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25	3 50
Muscat, la caisse	4 25	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00	1 10
Madère, genuine fine, le gal	2 50	5 00
Madère, la caisse	12 00	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00	1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50	5 00
Sherry, la caisse	9 00	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par dou		29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay		24 75
Extra Dry		28 50
Delbeck & Co's extra dry, qts		28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico qts		26 00
D. R. Pol & Co's qts		23 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts		28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts		29 50
Pints $2 de plus par caisse.		

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	6 75	8 00
Double bit		15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs		5⅛
Boxes, gross	10 00	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00	22 00
BRASS—Sheet par livre		25
COTTON SCRAPERS	2 40	3 00
CHAINS—Trace	38	75
Ox, ⅜		7
COPPER—Roofing par livre		23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus		25
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50	5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	6 00
Lyndon's bright screw, 00 to 3	4 00	8 00
ROTARY HOES—Mallon's		54 00
Avery's		125 00
Stubble diggers		72 00
HOLLOW WARE—Skillets	4	4
Anvils		10½
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2⅛	2⅜
Round, 1 to 1½ inches	2⅛	3
Painted	4	5
Bands—Light, 3 to 6⅛	2 65	3 00
Heavy, 3⅛ to 6⅛ inches	2 45	3 00
Hoops—1 to 3 inch		
Sheet—No 10 to 14 G	2 75	3 00
Galvanized, No 26 G	6 00	6 50
LEAD—Pig, par livre		
Sheet, par livre		
STEEL NAILS—10d, 60d basis		
Iron nails		
OAKUM—Navy		
United States Navy		
Best		
BLOWS—Avery, cast, Nos ¼ to 1	2 75	3 7[illegible]
Avery, steel	4 50	20 [illegible]
Avery, double shovels, with no beams, net		
Avery, double shovels, with beams, net		
Magnolia sweeps, all sizes, net		
Double plows, Allmon's, No ½ to 2, each	25 00	[illegible]
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 2	3	
ROPE—Sisal, ⅜ in. and larger, basis	10½	
Manila	14½	
Cotton, 5-16 et ½		
SPADES—Ames'	10 50	12 [illegible]
Rowlands'	6 00	7 [illegible]
SHOVELS—Ames'	9 50	11 [illegible]
Rowlands'	6 00	7 [illegible]
SWEEP IRON—7 to 12x⅛ to 5|16		
TIN—Roofing, 1x20x28 inches.		13 [illegible]
I. C. 6c		10 [illegible]
1x14x20		
I. C. 14x14x96		5 75
Block, par livre		40
TURPENTINE—Par gallon		3 [illegible]
VISES—Peter Wright's		16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized		
ZINC—Sheet par livre		6½
SHOT—Drop		1 40
Buck, 25 liv. bags		1 65
POWDER—25 liv. kegs		5 00

MATERIAUX de [illegible]

Yard Spot Quotations [illegible]

YELLOW PINE—ROUGH, PAR 1,000 PIEDS.

Sawn Tim No 1	$14 50	Plank No 1	$12 50
No 2	13 00	No 2	12 50
No 3	12 00	No 3	11 50
Scantling No 1	14 50	Flooring No 1	19 50
No 2	13 50	No 2	16 50
No 3	11 50	No 3	15 50
Ceiling No 1	16 50	Weath Bds No 1	15 00
No 2	14 50	No 2	12 00
No 3	11 00		9 50
Boards, No 1	15 50	[illegible]	
No 3	12 50	[illegible]	

YELLOW PINE—[illegible]

Flooring No 1	24 00	Ceiling [illegible]	
No 2	19 50	No 2	
No 3	15 50	No 3	
Weath Bds No 1	14 50	Boards [illegible]	
No 2	12 00	No 2	
Boards No 3			

CYPRESS—[illegible]

Boards, No 1	40 00	Boards [illegible]
No 3	25 00	No 3
No 5	10 15	No 4
Dr'ed Bds No 1	30 40	No 5
No 2	31 50	No 5
No 3	29 00	No 6

WHITE PINE—

No 1	10 00
No 2	9 00

MAHOGANY [illegible]; POPLAR; WALNUT LUMBER; OAK LUMBER — [illegible]

Per 1,000	1 50
Alabama lime	
Cement domestic	
Cement, imported	
Slate	
BRICK—Lake and I. C. R. R.	
Paving	
Ordinary	
Sand	
Shells, small	
Shells, large	
Plaster, calcined	

CHEVAUX ET M[ULETS]

Chevaux communs ....
Bons chevaux de trait ....
Chevaux de selle et de voiture ....
Mulets pour habitations sucrières ....
Mulets, qualité moyenne ....
Mulets pour cotons ....
Mulets communs ....
Bons mulets de ville ....

MARCHE AUX [BESTIAUX]

BESTIAUX DU TEXAS ET DE [illegible]
Choice fat par liv. gross ....
fair to common ....
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, ...
CATTLE—1re qualité, par [illegible]
2me qualité, par tête ....
Vaches communes et vieilles ....
VEAUX—1re qualité, par tête ....
2me qualité, par tête ....
YEARLINGS—1re qualité, par [illegible]
2me qualité, par tête ....
PORCS—Good fat Western liv. gross ....
Fair Ouachita par [illegible]
MOUTONS—Choice [illegible]
Fair, par tête ....
VACHES LAITIERES—[illegible]

FEUILLETON.

No. 62 — Commencé le 25 novembre

Les Drames de la vie

La Grand'Mère.

Par Emile Richebourg.

TROISIEME PARTIE.

LES VICTIMES.

X

EN AVANT!

—Suite—

Mme Lionnet eut un mauvais sourire.

—Vous avez raison, comtesse, dit-elle, et, s'il le faut, j'emploierai ces moyens.

—A la bonne heure, j'aime à vous entendre parler ainsi. Faisons donc vite ce mariage, chère amie, et, comme une chose heureuse en appelle une autre, un second mariage suivra de près le premier, presque pas plus que moi vous n'avez renoncé au projet que nous avons formé pour nos deux enfants.

—[illegible] Albert l'époux de Mlle de Prémorin [illegible] que je souhaite le plus au monde [illegible] j'aime ardemment votre chère Cécile [illegible] il a des appréhensions que rien [illegible] fille, et, quand je lui parle mariage [illegible] se retranche derrière sa jeunesse [illegible] vous le cache pas, mon amie, Albert [illegible] cause de vives inquiétudes [illegible] que tempeil est bien chang[é] [illegible] il se livre facilemen[t] tous les entraînements et je crains pour lui des fréquentations dangereuses.

—En vérité, chère amie, vous êtes trop facile à effrayer; laissez donc faire votre fils; est-ce qu'il ne faut pas que jeunesse s'amuse? Rassurez-vous, il en aura bientôt assez de ces plaisirs qu'il recherche aujourd'hui. D'ailleurs, le baron de Livron veille sur lui et saura bien le détourner des fréquentations dangereuses que vous redoutez.

Mariez votre fille. Dès que M. Albert verra sa sœur mariée et aura pour beau-frère le baron de Livron, il n'éprouvera plus aucun éloignement pour le mariage, et le moment sera venu pour Cécile de le ramener à ses pieds.

La comtesse resta avec Mme Lionnet quelque instants encore, qu'elle employa à lui donner des conseils, à lui démontrer la nécessité d'agir sans retard, enfin à l'exciter, par des paroles insinuantes et des flatteries dont elle connaissait la puissance.

Elle quitta sa chère amie en lui annonçant que, dès le lendemain matin, probablement, elle aurait la visite du baron de Livron.

Celui-ci venait d'arriver chez la comtesse quand elle rentra. Il avait hâte de connaître le résultat de la démarche de son alliée. Aussi apprit-il avec une vive satisfaction que Mme Lionnet était gagnée à sa cause et qu'il pouvait absolument compter sur elle.

Il remercia la comtesse et lui renouvela solennellement la promesse qu'il lui avait faite la veille.

—Madame la comtesse, lui dit-il, ce que vous faites pour moi je dois le faire pour vous, comme le veulent nos conventions; donnant donnant; si, grâce à vous, j'ai Geneviève, grâce à moi, vous aurez Albert.

Le faux baron pouvait prendre cet engagement. Il avait su si bien s'emparer de l'esprit du jeune Lionnet, lui imposer ses volontés, que le malheureux Albert, nature faible, pâte molle, n'était plus qu'une espèce de pantin dont sa main tenait les fils.

Comme on le voit, tout en gardant leurs secrets, ne se disant que ce qu'ils voulaient dire, l'espion et l'espionne s'entendaient comme des larrons en foire.

Le lendemain, à dix heures du matin, le baron arrivait au faubourg Saint-Antoine. Mme Lionnet l'attendait, car elle ne le fit pas attendre. Elle le reçut dans son boudoir; c'était sa pièce, à elle; le lieu où, quand elle en avait besoin, elle cherchait la solitude et l'isolement; ni son mari, ni Geneviève, ni même Albert n'y entraient sans sa permission. C'était là qu'elle se livrait à ses rêves et au milieu du silence de son isolement, Dieu sait le nombre de pensées folles ou mauvaises qui fermentaient dans son cerveau.

—Madame, lui dit le baron, j'ai vu Mme la comtesse de Prémorin, hier soir, elle m'a fait connaître le résultat de la démarche qu'elle a bien voulu faire pour moi, et je n'ai pas cru devoir attendre pour venir vous remercier. Ainsi, chère madame, je peux compter sur votre concours?

—Oui, monsieur le baron.

—Je mets en vous tout mon espoir.

—Je vous renouvelle la promesse que j'ai faite à la comtesse, je vous aiderai de tout mon pouvoir.

—Alors je considère ma cause comme gagnée.

—Je ferai tout ce qui dépendra de moi, monsieur le baron; mais mon pouvoir n'est peut-être pas aussi grand que vous le croyez.

—C'est de la modestie, madame, on ne résiste pas à une femme comme vous.

—Je ne peux que vous répéter: Comptez sur moi.

—Je suis malheureux, madame, je souffre cruellement de cet amour qui s'est emparé de moi comme d'une proie; ah! c'est de vous que j'attends l'apaisement, le bonheur inappréciable, immense, auquel j'aspire.

—Quant à présent, monsieur le baron, je ne peux que compatir à votre peine. Ah! si je n'avais qu'à dire; Je veux!... Enfin, nous verrons; prenez patience. Si, d'ici deux mois, Geneviève n'est pas votre femme, vous n'aurez aucun reproche à m'adresser, car ce ne sera pas ma faute.

—J'ai la plus entière confiance dans votre amitié, chère madame, et, vous le voyez, c'est vers vous que je tends les bras dans ma détresse. Ah! sachez-le, si je devais renoncer à Mlle Geneviève, je mourrais! Sauvez-moi, rendez-moi la vie!

Il saisit une des mains de Mme Lionnet et la porta à ses lèvres en soupirant. L'habile comédien avait des larmes dans les yeux.

La mère d'Albert parut très touchée.

—Allons, dit-elle, soyez calme; vous, un homme du monde, un baron, être si faible.... Sans doute vous avez raison d'avoir confiance en moi et j'en suis flattée; malheureusement Geneviève a un caractère difficile; chez elle, jamais d'expansion, elle se tient à l'écart, enfin, il n'y a pas entre elle et moi cette intimité qui permet à une fille de ne rien cacher à sa mère, à une mère de parler à sa fille comme elle le voudrait.

Et puis une autre chose me gêne, une chose que je ne peux pas vous dire.... il faudra cependant qu'on vous la fasse connaître; mais c'est l'affaire de M. Lionnet. Je lui ai déjà parlé de vous.

—Ah! Eh bien?

—Je savais que vous deviez venir ce matin, mais je n'ai pas attendu votre visite pour m'occuper de votre affaire; vous voyez si j'ai à cœur de vous servir. Donc, hier soir, me trouvant seul avec mon mari, j'ai commencé l'attaque. Il m'a écoutée silencieusement, gravement.

—Qu'a-t-il répondu?

—Que lui et Geneviève se trouvaient toujours dans la même situation vis-à-vis de M. Merson; qu'il ne dépendait pas encore de lui d'y rien changer; que vous deviez vous en tenir, quant à présent, à la réponse qu'il avait faite à votre demande.

D'après ce que m'a dit Mme de Prémorin, je lui fis le tableau de votre tristesse, de votre accablement, des idées noires qui vous trottaient dans la tête.

—"Bast, fit-il en riant, un homme mourir d'amour, on verrait cela pour la première fois!"

Et comme j'insistais sur la nécessité de marier promptement Geneviève, qui va avoir ses vingt-deux ans, il me répondit d'un ton très froid;

—"Tu as raison, Amélie, et, comme toi, je suis très désireux de voir Geneviève mariée. Si, dans un mois, Henri Merson ne s'est pas définitivement prononcé, s'il ne s'est pas rapproché de nous et n'a pas fait amende honorable aux pieds de Geneviève, je me considérerai comme entièrement dégagé envers lui; Geneviève, de son côté, aura compris qu'elle ne doit plus penser à un jeune homme dont la conduite plus que singulière ne saurait s'expliquer autrement que par quelque terrible secret de famille que l'on tient à cacher.

Ces paroles amenèrent un sourire sur les lèvres du baron.

Mme Lionnet reprit.

—"Alors, ajouta mon mari, si M. le baron de Livron est toujours dans les mêmes idées, il pourra se présenter et nous l'accueillerons comme le futur époux de Geneviève.

Les yeux du baron étincelèrent.

—M. Lionnet a dit cela! exclama-t-il.

—Je répète exactement ses paroles.

—Ah! chère madame, vous avez réussi au delà de ce que je pouvais espérer! Vous m'ouvrez le ciel.

—Dame, du côté de mon mari, je crois que tout va assez bien.

—Oui, oui, tout va bien et je vous rends grâce!

—Soyez moins enthousiaste, monsieur le baron, et ne nous pressons pas de chanter victoire! Il y a Geneviève.

—C'est vrai, madame, il y a Mlle Geneviève.

—Et c'est auprès d'elle surtout qu'il faut agir; mais réussirons-nous?

—Je veux l'espérer, madame.

—Elle a une volonté de fer, une énergie indomptable; elle ne fera pas ce que mon mari et moi voudrons, c'est mon mari qui fera ce qu'elle voudra. M. Lionnet ne voit que par ses yeux, n'entend que par ses oreilles; tout ce qu'elle fait est bien fait, tout ce qu'elle dit est bien dit. Enfin, monsieur le baron, ajouta-t-elle d'un ton amer, je n'ai pas à vous le cacher, elle est ici plus maîtresse que moi.

—Je veux croire au contraire, madame, que Mlle Geneviève aime sa mère et respecte son autorité. L'accueil gracieux que Mlle Lionnet m'a fait jusqu'à présent indique que je ne lui déplais pas; c'est déjà quelque chose, et il faudrait que je fusse bien maladroit si, fort de votre appui, je ne parvenais pas à me faire aimer. Me sera-t-il permis de voir aujourd'hui Mlle Geneviève, madame?

—Mais rien ne s'y oppose, monsieur le baron.

Mme Lionnet se leva et sonna.

La femme de chambre se présenta aussitôt.

Mme Lionnet lui dit:

—Allez prier Mlle Geneviève de vouloir bien venir me trouver dans le petit salon.

XI.

OU LE BARON TROUVE A QUI PARLER

La jeune fille ne tarda pas à paraître.

A la vue du baron, elle eut un mouvement de surprise mêlée d'inquiétude. Cependant elle lui fit un salut amical et, gracieusement, lui tendit la main.

—Geneviève, dit Mme Lionnet d'une voix mielleuse qui contrastait avec son ton d'aigreur habituel, M. le baron de Livron désire avoir avec toi un moment d'entretien; j'espère que vous allez causer gentiment, comme de bons amis. Pendant ce temps, je vais donner quelques ordres, je vous laisse, à tout à l'heure.

Elle adressa au baron un sourire encourageant et sortit du salon.

La jeune fille savait quel allait être le sujet de l'entretien, mais n'en était pas beaucoup effrayée.

Elle s'approcha d'un fauteuil et s'assit tranquillement.

Le baron resta un instant debout, dardant sur Geneviève un regard de feu. Assurément il la trouvait merveilleusement belle et très désirable; mais c'était moins à elle qu'aux millions de la grand'mère qu'il pensait.

Enfin il avança un siège aussi près que possible de la jeune fille et s'assit en face d'elle.

Il commença par pousser un profond soupir, qui laissa la jeune fille parfaitement indifférente; puis, de sa voix la plus douce;

—Mademoiselle Geneviève, dit-il, vous connaissez la nature des sentiments que vous m'avez inspirés, vous les avez devinés et d'ailleurs je n'ai pas su vous cacher le secret que je tenais enfermé dans mon cœur. Oui, je vous aime, mademoiselle, je vous aime d'un amour profond, exclusif, que rien ne pourra arracher de mon cœur et qui ne finira qu'avec ma vie. Si je vous aime ainsi, de toute mon âme, c'est que je n'avais pas encore aimé; avant de vous connaître, toutes les jeunes filles, même les plus charmantes, les plus gracieuses, les plus dignes d'attirer l'attention, m'avaient été indifférentes; mais je vous ai vue et aussitôt j'ai connu les suaves ivresses de l'amour. Vous êtes la première jeune fille que j'aie aimée, parce que vous étiez celle que je devais aimer, la seule que je pouvais aimer.

Mon amour est né de notre première rencontre, mademoiselle Geneviève, et, dès ce moment, la vie n'a plus été la même pour moi, et l'avenir m'est apparu sous un nouveau jour; avant, dans cet avenir, je voyais des ombres, des points obscurs; tout à coup il s'est rempli de clarté, plus rien de nuageux, de sombre, partout de la lumière, du soleil, des rayonnements!

Oh! cette première rencontre!.. Mais je ne veux pas évoquer de pénibles souvenirs, quand, pour votre tranquillité, votre bonheur, quand, pour vous épargner une douleur, je donnerais ma vie avec joie. Ah! mademoiselle Geneviève, si vous consentez à unir votre destinée à la mienne, vous serez, je vous le jure, la femme la plus adorée, la plus heureuse qu'il y ait au monde!

Il s'arrêta, et ses yeux noirs, brillants, fixés sur la jeune fille, sollicitaient une réponse.

Geneviève, devenue très pâle, était maintenant visiblement embarrassée et éprouvait un indéfinissable malaise.

—Monsieur le baron, balbutia-t-elle, je suis fort troublée et ne sais comment vous répondre.

—Pourtant, je vous parle à cœur ouvert, avec une franchise, une sincérité et une confiance qui ne devraient vous causer aucun embarras. Vous n'ignorez pas, mademoiselle Geneviève, que j'ai fait à vos parents la demande de votre main; ma demande n'a pas été repoussée; et si M. Lionnet m'a parlé d'un engagement pris antérieurement, il m'a dit aussi que, s'il devait renoncer à ses projets pour une cause ou pour une autre, il me serait alors entièrement favorable. Enfin il m'a permis d'espérer.

—Mon père ne connaît pas toutes mes pensées, monsieur le baron.

—Hier soir, mademoiselle, Mme Lionnet a bien voulu parler en ma faveur à votre père, et, confirmant ses précédentes paroles, il a répondu à votre mère qu'il si, d'ici un mois, sa situation vis-à-vis de M. Henri Merson restait la même, il se considèrerait comme n'étant plus engagé et que, dès lors, je serais accueilli ici comme votre futur époux.

—Ah! c'est hier soir que mon père a dit cela à ma mère?

—Oui, mademoiselle, et c'est sur ces encourageantes paroles de M. L[ionnet] que j'ai cru devoir prier Mme votre [mère] de me permettre de vous [entretenir] un instant. Je ne vous demande [pas] me répondre immédiatement, [seu]lement de me laisser l'espoir d'un [bon]heur que je ferai tout au monde [pour] mériter.

Et comme Geneviève, pensive, res[tait] silencieuse, il poursuivit:

—Ce n'est pas seulement mon no[m] et ma fortune que je vous offre, c'est un amour aussi grand qu'il soit possible à une femme de l'inspirer, c'est un dévouement sans limite, c'est ma vie tout entière que je vous consacre, que je vous donne!

—Assurément, monsieur le baron, je dois croire que vous m'aimez, la demande que vous avez faite de ma main, en est la preuve; c'est un grand honneur pour ma famille et pour moi, un honneur dont je sens tout le prix et auquel, croyez-le, je ne suis pas insensible. Malheureusement, je ne peux rien accepter de ce que vous m'offrez. Je vous ai donné mon amitié, monsieur le baron, je ne puis que vous la conserver et vous être éternellement reconnaissante de ce que vous avez fait pour moi.

J'ai peut-être un caractère bizarre, des idées singulières, mais je suis ce que je suis et ne peux pas me changer. Le mariage est pour moi une chose sainte, et je ne le comprends pas sans l'amour réciproque, c'est-à-dire sans l'union de deux cœurs, de deux âmes.

—Je suis absolument de votre avis, mademoiselle; mais vous m'[illegible] je saurai me faire aimer [illegible]

[illegible]

Elle [illegible] et [illegible] ron, beau[illegible] qui ser[illegible] fection de[illegible] sera heure[illegible] tence à la v[illegible]

—Ainsi, ma[demoiselle], votre réponse?

—Je ne peux [illegible] autre.

—Après ces pa[roles] semble que je dev[rais] dément découragé[illegible] malgré tout, [illegible] rer que vous chan[gerez]

—Je vous en p[rie] n'ayez pas cette [illegible] telle je suis aujo[urd'hui] toujours.

Le baron eut [illegible] tience et une [illegible] regard [illegible]

[illegible]